

Le 12 septembre 2016

COMMUNIQUE DU SI AEP AUMONT-LA CHAZE-JAVOLS

Suite à la réunion du Conseil Syndical du vendredi 9 septembre 2016 où des décisions importantes ont été prises le Président Christian MALAVIEILLE fait le point de la situation :

A ce jour et depuis 1 mois les analyses réalisées dans le cadre des autocontrôles hebdomadaires demandés par l'ARS (Agence régionale de la santé) affichent des résultats conformes aux normes. Nous avons pris les décisions suivantes :

- Commande de travaux urgents à réaliser pour une fin de ces travaux prévue avant le 15 octobre.
- Contrat de prestation signé avec une entreprise privée pour assurer le suivi de la station et la formation de notre personnel, pour une durée de 3 mois.
- Demande à la Présidente du Conseil Général afin d'obtenir un financement exceptionnel des travaux de remise à niveau et de modification des process de traitement de l'eau.
- Demande à l'ARS l'autorisation de lever l'arrêté de restriction d'usage de l'eau.

Contrairement à certaines rumeurs, je confirme que les problèmes rencontrés proviennent du dysfonctionnement de la station de traitement et non de l'état des canalisations.

Je vous assure de mon entier dévouement et de celui de notre secrétariat, de la totale détermination du Conseil Syndical à régler définitivement cet épisode difficile pour tous et mettre en place les conditions nécessaires afin que cela ne se reproduise plus.